




**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20130429-26454-DE-1-1_0
Date de signature : 30/04/13
Date de réception : mardi 30 avril 2013
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2013.186**

Séance publique du

29 avril 2013

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : ACQUISITIONS DIVERSES POUR LES MUSEES DE LA VILLE**

Le 29/04/13 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/04/2013, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESEA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mme Agnès AMIACH ELBEZ à M. François-Xavier DE PERETTI, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Christine BERNARD à M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE à Mme Michelle EINAUDI, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Henri MATAS à M. Stéphane PAOLI

**Excusés sans pouvoir :**

Mme Sophie JOISSAINS, Mme Arlette OLLIVIER

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Michèle JONES donne lecture du rapport ci-joint.



08.08

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture  
- Politique de la Ville  
Direction Des Musées &  
Du Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 29/04/13

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Michèle JONES

**CO-RAPPORTEUR(S)** : Mme Marie-Pierre SICARD-DESNUELLE

**Nomenclature** : 3.1 Acquisitions

**Politique Publique** : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

**OBJET** : ACQUISITIONS DIVERSES POUR LES MUSEES DE LA VILLE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Les musées de la Ville sont régulièrement sollicités pour acheter des œuvres qui présentent un intérêt particulier afin d'enrichir notre connaissance de l'histoire de notre cité, et servir de support à des expositions temporaires ou permanentes.

L'acquisition de ces œuvres par la Ville permet, par ailleurs, de les soustraire à d'éventuelles pertes ou dégradation en étant intégrées aux collections inaliénables de la collectivité.

Enfin, elles peuvent servir de support à des recherches, notamment historiques, et illustrer des publications scientifiques ou destinées au grand public.

A ce titre, une dotation est annuellement votée à la Direction des Musées et du Patrimoine Culturel pour acheter des œuvres patrimoniales qui viennent enrichir les collections des musées et des archives municipales.

En 2013, deux galeries et un particulier ont proposé de céder des œuvres et objets à la Ville :

Monsieur et Madame PIOT proposent un tableau illustrant une donatrice du bureau de bienfaisance, Madame Marguerite GERMA. Ce portrait est une huile sur toile du début du XIX siècle.

Cette acquisition représente un intérêt documentaire (*costume d'une aixoise*) et un intérêt historique. En effet la plupart des portraits des administrateurs et bienfaiteurs ont disparu. Cette

œuvre vient donc compléter les témoignages que l'Hôtel d'Estienne St-Jean conserve concernant l'Oeuvre de la Miséricorde (*bureau de Bienfaisance*), vénérable œuvre de charité aixoise fondée en 1590 qui restera longtemps installée dans l'Hôtel de Châteaurenard. Achat d'un montant 300 €.

La galerie ELPA restauration, à Aix-en-Provence, propose une aquarelle originale de Coulange-Lautrec (*filles de Toulouse-Lautrec*). Cette œuvre originale, datant des années 20, est une affiche annonçant une représentation théâtrale, à Aix-en-Provence, de l'Amicale des Artistes Indépendants de Provence. Cette œuvre sera conservée à l'Hôtel d'Estienne St-Jean. Achat d'un montant de 2 000 €.

La galerie « *Le monde des explorateurs* » à Marseille propose de céder les animaux naturalisés suivants qui pourraient venir enrichir les collections du muséum d'histoire naturelle :

- un ours noir du Canada pour 5 865 € ;
- un wallaby, sorte de kangourou, pour 1 700 € ;
- un porc-épic ourson du Canada pour 1 244 € ;
- un ara vert d'Argentine pour 1 100 € ;
- un tragopan, très beau faisan d'Asie du sud-est, pour 1 955 € ;
- un albatros, très grand oiseau de l'hémisphère sud, pour 6 715 € ;
- un moqueur, sorte de huppe africaine pour 321 € ;
- un amazone, perroquet vert d'Amazonie pour 645 € ;
- une perruche de Pennant, grosse perruche d'Australie pour 328 €

soit un total de 19 873 € TTC ; la galerie ayant accordé une réduction de 15 % sur le prix initial.

Le montant total de ces acquisitions s'élève à la somme de 22 173 € TTC.

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DIRE** que la Ville se porte acquéreur des œuvres ci-dessus énoncées, auprès de Monsieur et Madame PIOT, de la galerie ELPA et de la galerie « le monde des explorateurs » pour une somme globale de 22 173 € TTC ;
- **DIRE** que la dépense sera imputée sur le budget de la Direction des Musées et du Patrimoine Culturel, chapitre 90324-2161-1442, qui présente les disponibilités suffisantes.

## 2013.186 - ACQUISITIONS DIVERSES POUR LES MUSEES DE LA VILLE

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 53</b>
<b>Présents</b>	<b>: 47</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 53</b>
<b>Pour</b>	<b>: 53</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

### Ont voté contre

NEANT

### Se sont abstenus

NEANT

### N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire**

**Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/04/2013  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**